

Paris, le 19 juin 2023

Objet: Changement de dénomination du FCP « UFF SELECTION PREMIUM » (FR0010180943)

Chère cliente, cher client,

Vous êtes actuellement porteur de parts du Fonds Commun de Placement (ci-après FCP) « UFF SELECTION PREMIUM » (FR0010180943) et nous vous remercions de votre confiance. Nous vous informons de la décision de la société de gestion, Myria Asset Management, de procéder à la modification suivante :

- Changement de dénomination du FCP qui devient « UFF ALLOCATION DYNAMIQUE C ».

Cette modification sera mise en œuvre à compter du **3 juillet 2023**.

Nous attirons votre attention sur le fait que ceci représente le seul changement sur votre FCP et que toutes les autres informations qui figuraient dans le prospectus d'origine sont reconduites à l'identique, notamment en matière de profil de risque et de frais.

Votre conseiller se tient à votre entière disposition pour toute information complémentaire que vous pourriez souhaiter relative à ce changement.

Nous vous rappelons l'importance de prendre connaissance du document d'information clé (DIC) de votre FCP. Vous pourrez obtenir le prospectus sur le site internet suivant : www.myria-am.com

Nous vous prions de croire, chère cliente, cher client, à l'assurance de notre considération distinguée.

Pierre BISMUTH
Directeur Général